

## Note d'information (à lire attentivement)

Le certificat d'hérédité n'existant dans aucun texte légal, il n'en est pas délivré par la Mairie de Strasbourg. Afin de répondre aux organismes demandeurs, les héritiers peuvent remplir la présente attestation afin que la personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles puisse justifier de sa qualité d'héritier.

Aucun héritier ne doit être omis !

**Cette attestation n'est valable que pour les successions d'un montant inférieur à 5000€, ne comportant aucun bien immobilier ni testament ou contrat de mariage.**

En cas de doute, ou si la succession ne rentre pas dans ces critères, il convient de se rapprocher d'un notaire pour faire établir un acte de notoriété.

Pièces à fournir:

L'héritier qui fait la démarche auprès de l'établissement bancaire doit lui fournir les documents suivants :

- Son extrait d'acte de naissance
- Un extrait d'acte de naissance de chaque ayant droit désigné dans l'attestation
- Un extrait d'acte de naissance du défunt
- Une copie intégrale de l'acte de décès
- Un extrait d'acte de mariage, si le défunt était marié
- Un **certificat d'absence d'inscription de disposition de dernières volontés\***

*\*Ce document peut être obtenu auprès du fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV) ou auprès de l'association pour le développement du service notarial (ADSN). La production du certificat est payante (18€ pour une demande depuis la France métropolitaine).*

⇒ Service en ligne disponible sur le site [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R32210](https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R32210)

**L'attestation doit être signée par l'ensemble des héritiers qui y sont mentionnés.**

Article 784 du Code civil

Article L.312-1-4 du Code monétaire et financier

Arrêté du 7 mai 2015 pris en application de l'article L. 312-1-4 du Code monétaire et financier

## Attestation sur l'honneur de la qualité d'héritier

Nous, héritiers de : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Décédé(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Désignés ci-dessous :

Nom de naissance	Nom marital (le cas échéant)	Prénom(s)	Adresse	Lien de parenté avec le défunt

Certifions que : \_\_\_\_\_,

porteur de ce document, est autorisé à percevoir pour notre compte les sommes figurant sur les comptes du défunt pour régler les actes conservatoires, obtenir la clôture desdits comptes et le versement des sommes y figurant.

**Nous attestons sur l'honneur :**

- Qu'il n'existe pas d'autres héritiers
- Qu'il n'existe pas de testament ni de contrat de mariage
- Qu'il n'y a ni procès, ni contestations en cours concernant le statut d'héritier ou la composition de la succession
- Que la succession ne comporte aucun bien immobilier
- Que la succession est inférieure à un montant de 5000€

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature des héritiers :

Signature du porteur :